

## Compte-rendu du CS du CEMMC

18/03/2025

**Présents :** Corinne Marache, Caroline Le Mao, Philippe Chassaigne, Dominique Pinsolle, Guillaume Hanotin, Aubin Gonzales, Nathalie Szczech, Eugénie Galasso, Larguerite Figeac, Stéphanie Le Gallic, Eric Suire

**Absents excusés :** Clément Desgrange, Christophe Lastécouères, Stéphanie Lachaud

### **Point 1. Point d'information sur les axes stratégiques de recherche**

Lors de la CDUR du 25 février, a été présenté pour discussion un document de travail portant sur la politique scientifique de l'établissement, dont le point clé est la mise en œuvre de programmes stratégiques de recherche (PSR). Après la présentation par Nicolas Labarre, une discussion s'est engagée et plusieurs points ont été l'objet de débats, parmi lesquels :

- Le calendrier proposé, jugé peu tenable. En effet, le projet était proposé au vote à la CR le 27 février, soit deux jours plus tard, ce qui de fait limitait la possibilité d'en débattre, et une présentation aux partenaires de Bordeaux Montaigne était programmée le 28. En outre, le calendrier de mise en œuvre du projet a semblé irréaliste ; il prévoyait des réunions d'information les 11 et 13 mars, des pré-propositions à faire remonter le 27 mars (soit un mois entre l'annonce et la réponse, et seulement deux semaines entre la réunion d'information et la réponse), un arbitrage des projets retenus le 17 avril, et une finalisation pour le 22 mai. Il a été demandé un desserrement du calendrier. Nota : la discussion s'est poursuivie à la CR le jeudi 27, l'idée d'un vote immédiat a été abandonnée, et ce calendrier est en cours de redéfinition.
- La question des contrats doctoraux. Le projet prévoit le fléchage d'un contrat doctoral par PSR (a priori, trois PSR seraient retenus), soit trois, à prendre sur le contingent des contrats disponibles ; une vive discussion s'est engagée sur les modalités d'attribution de ces contrats.
- Le financement du dispositif. Si des pistes étaient annoncées dans le document de travail, c'est en séance que des propositions concrètes ont été faites, dont l'une consiste à supprimer un contrat doctoral, pour, avec l'argent économisé, financer le dispositif. Une vive discussion s'est engagée sur ce point.
- Les sommes allouées. Si l'octroi d'un financement annuel de 4000 euros, plus 5000 euros pour un colloque scientifique, n'ont pas suscité de discussions particulières, des éclaircissements ont été demandés sur les 20 000 euros alloués à une quinzaine événementielle, somme qui a pu sembler disproportionnée. Surtout, les décharges horaires proposées ont fait l'objet de vives discussions, puisqu'elles s'élèvent à 48h par an hors événement, plus 24 heures l'année d'organisation de la quinzaine événementielle. Des éclaircissements ont aussi été demandés sur l'estimation financière de ces décharges, puisque le tarif retenu est de 62 euros par heure, ce qui est donc bien supérieur au tarif d'une heure complémentaire classique.

Les présentes remarques ne constituent en rien un compte rendu exhaustif des interventions en séance ; ce compte rendu devrait être prochainement mis en ligne et disponible sur le site de l'université.

## **Point 2 : Dépenses à voter**

Nom	Masse	Volet	Détail	Détail +	Date événement	Demande	Voté CS	Date CS	Remarques direction CEMMC
COCHARD Xavier	Fonctionnement	Mission	JE	Journée d'études organisée par l'ED3 de la Sorbonne « Figures et discours prophétiques »	21/03/2025	300	0	18-mars	N'est plus membre statutaire du CEMMC, mais membre associé
TRUEL Thierry	Fonctionnement	Manifestation	Colloque	Colloque Sce Pô Lille - Genre et représentations du « métier politique » en France (fin XIXe – XXIe siècle - Coorganisation et participation de T Truel) Octobre 2025		500	500	18-mars	
MONSEIGNE Clém	Fonctionnement	Mission	Colloque	Participation JE Université de Créteil sur deux journées : les 25 et 26 avril	25-26/04/25	200	200	18-mars	LLB, à ajouter, pas prévu au BP. Si dépense supérieure à 300, prendre sur le fond des doctorants
PIQUET Clément	Fonctionnement	Mission	Recherches	La Rochelle - Dépouillements aux Archives départementales de Charente-Maritime	01/04/2025	300	300	18-mars	LLB, à ajouter, pas prévu au BP. Si dépense supérieure à 300, prendre sur le fond des doctorants
BOUHOURS Adric	Fonctionnement	Publication	Publication	Thèse	17/07/1905	1000	1000	18-mars	LLB, à ajouter, pas prévu au BP.
PATIN Nicolas / B	Fonctionnement	Publication	Publication	Mélanges Christine Bouneau : Paiement repas remise ouvrage avec auteurs (la publication est financée sur l'IUF De Nicolas Patin)	04/04/2025	270	270	18-mars	LLB, à ajouter, pas prévu au BP.

Ces nouvelles demandes sont possibles grâce aux économies réalisées et à venir (pour rappel, la marge de manœuvre au BI était d'environ 700 euros) :

- Evénements annulés ou dont les dépenses ont été inférieures aux prévisions
- Demandes de PSE et autres aides (Région...)

## **Point 3. Fonctionnement de nos dépenses**

- Pauses café pour les colloques et JE : il a été décidé que l'on n'aurait plus recours à un traiteur pour ces pauses dont le montant devient beaucoup trop cher en regard de nos finances. Les pauses sont donc gérées par les collègues organisateurs eux-mêmes. Des cafetières, bouilloires, ainsi que quelques fournitures sont à disposition auprès de Mme Boulanger, et il est possible de les compléter en procédant à des achats en supermarché. Deux options sont possibles : informer Mme Laurent Boulangé de la démarche, faire l'achat, demander le remboursement sur présentation des tickets ; demander à Mme Laurent Boulangé un bon de commande, procéder aux achats au Auchan de Pessac Bersol. Dans les deux cas, il est recommandé de se rapprocher de Mme Laurent Boulangé quelques semaines avant l'événement pour prévoir cette logistique (décision CEMMC)
- Il est rappelé qu'il n'est pas possible de prendre en charge les dépenses de taxi ou uber (règle de la DAF)
- Il est rappelé qu'il n'est pas possible de prendre des billets SNCF 1<sup>ère</sup> classe (règle de la DAF)

## **Point 4. Demandes diverses**

- Demande transmise par Stéphanie Lachaud : éviter l'envoi de Newsletter pendant les vacances et éviter l'organisation de manifestations scientifiques pendant les périodes de pause pédagogique.
- Demande d'Éric Suire : si des reliquats sont disponibles à mi-parcours, d'autres missions seront-elles possibles à l'automne ? Une réponse positive est apportée, conditionnée à la situation financière du CEMMC au mois de juin, et au volume de demandes émanant des autres chercheurs (seront prioritaires les demandes de chercheurs n'ayant pas bénéficié de frais de mission).
- Demande de Marguerite Figeac : quand aura lieu la visite HCERES ? Elle interviendra en 2026. Un calendrier de travail sera élaboré à partir de l'automne pour préparer cette évaluation, le bilan et les projets. Il sera proposé au printemps.  
Dans cette perspective, Corinne Marache et Caroline Le Mao ont commencé à travailler avec Christelle Boisbineuf, doctorante au CEMMC et rémunérée par contrat, pour une refonte partielle du site et une mise à jour de certaines pages.
- Information : à la suggestion de Michel Figeac, contact a été pris avec Maxime de Lavergne (ex-MSHA) à propos d'ouvrages du CEMMC encore entreposés dans leurs locaux, qu'il faut déplacer dans le bureau du CEMMC.